

AVIS DE PASSATION DE MARCHÉS



Avis Spécifique de Passation de Marchés APPEL D'OFFRES (Procédure à Enveloppe Unique)

Travaux de réseaux de distribution en remplacement des conduites ficelles dans les villes de Bamako, Ouélessébougou, Dioila, Bafoulabé & Mahina (en 5 lots)

Pays : République du Mali
Projet : **Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMA)**

Sous-composante 1.3 : Gestion de l'eau non comptabilisée (ENF)

Titre du Marché : Travaux de réseaux de distribution en remplacement des conduites ficelles dans les villes de Bamako, Ouélessébougou, Dioila, Bafoulabé /Mahina (cinq (05 lots)

Crédit No : IDA Crédit N°7680-ML & N° 7679-ML

Appel d'Offres No : 01/2026/001/SOMAPEP SA/DP/DG

1. La République du Mali a obtenu un prêt de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMA) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre des marchés des Travaux de réseaux de distribution en remplacement des conduites ficelles dans les villes de Bamako, Ouélessébougou, Dioila, Bafoulabé /Mahina (Cinq (05) lots).

2. La SOMAPEP SA invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de **réseaux de distribution en remplacement des conduites ficelles**. Les travaux sont prévus pour être réalisés en Cinq (05) lots :

- Lot 1 : Travaux de réseaux de distribution de 7 000 ml en remplacement des conduites ficelles dans la ville de Mahina ;
- Lot 2 : Travaux de réseaux de distribution de 4 000 ml en remplacement des conduites ficelles dans la ville Bafoulabé ;
- Lot 3 : Travaux de réseaux de distribution de 14 000 ml en remplacement des conduites ficelles dans la ville de Dioila ;
- Lot 4 : Travaux de réseaux de distribution de 15 000 ml en remplacement des conduites ficelles dans la ville d'Ouélessébougou ;
- Lot 5 : Travaux de réseaux de distribution de 60 000 ml en remplacement des conduites ficelles dans la ville de Bamako.

Le délai d'exécution est de 12 mois pour le lot 5 ; 8 mois pour les lots 3 et 4 et 6 mois pour les lot 1 et 2.

3. La passation de marchés sera conduite par passation de marchés au niveau international en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans les « Règles des Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI. » « les Règles de Passation des Marchés » de février 2025», et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires à la SOMAPEP SA, coordination3@somapep.ml avec

copie à ibrahima.guindo@somapep.ml et examiner le Document d'Appel d'Offres durant les heures de bureau 08h à 16 heures à l'adresse indiquée ci-dessous, SOMAPEP SA, Quartier Magnambougou Faso Kanu, Bamako – Mali, Tél : +223 20 22 00 26.

5. Le Document d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tous les Soumissionnaires de pays éligibles en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 100 000 FCFA. La méthode de paiement sera par espèce ou chèque certifié ou par virement bancaire à l'ordre de la Société Malienne du Patrimoine de l'Eau Potable au compte BSIC, Code banque : ML109, Code guichet : 01001, N° compte : 00300206478, RIB : 43, Code swift : BSAHML BA. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par main propre.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard à **le 17/02/2026 à 10h 00** minute. La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous le 17/02/2026 à 10h 15 minutes (heure Bamako) : **SOMAPEP S.A, Quartier Magnambougou Faso Kanu, Face à l'Ambassade du Maroc ; Bamako (Rép. du Mali) le.**

7. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie Bancaire d'Offre, pour un montant de :

- 2 000 000 FCFA ou le montant équivalent en Euros ou en dollars des Etats-Unis d'Amérique pour le lot 1 ;
- 1 000 000 FCFA ou le montant équivalent en Euros ou en dollars des Etats-Unis d'Amérique pour le lot 2 ;
- 7 000 000 FCFA ou le montant équivalent en Euros ou en dollars des Etats-Unis d'Amérique pour le lot 3 ;
- 5 000 000 FCFA ou le montant équivalent en Euros ou en dollars des Etats-Unis d'Amérique pour le lot 4 ;
- 15 000 000 FCFA ou le montant équivalent en Euros ou en dollars des Etats-Unis d'Amérique pour le lot 5 .

9. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Pour la consultation des dossiers :

SOMAPEP-SA, Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu, Bamako – Mali, Tél : +223 20 22 00 26 à la Direction des ressources Humaines et des moyens généraux situé au Rez de Chaussée du Bâtiment annexe.

Pour le dépôt des offres :

SOMAPEP-SA, Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu, Bamako – Mali, Tél : +223 20 22 00 26 au secrétariat du DGA situé au 1er étage du Bâtiment principal

Pour l'Ouverture des plis :

SOMAPEP s.a, Quartier Magnambougou Faso Kanu, Bamako (Rép. du Mali) – Salle de réunion deuxième étage bâtiment annexe.

**Le Directeur Général
Idrissa Sadou DIALLO**

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

REGION DE BOUGOUNI
CERCLE DE BOUGOUNI
COMMUNE RURALE DE DANOU

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE/UN BUT/UNE FOI

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de la procédure de passation des marchés publics et les projets en perspective, la Mairie de la Commune Rurale de Danou lance le présent **avis à manifestation d'intérêt pour l'exercice 2026**, aux Entreprises et aux Bureau d'études régulièrement inscrits au registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) en règle vis-à-vis de l'administration fiscales et parafiscales du Mali.

Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent manifester leur intérêt dans les domaines suivants :

- Travaux, Infrastructures et Aménagements
- Fournitures et Services Courant ;
- Prestations Intellectuelles.

Les candidats intéressés devront fournir un dossier contenant des documents administratifs ci-dessous :

- Une copie certifiée conforme à l'original du RCCM ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la Carte d'identification Fiscale ;

Les Soumissionnaires ou Entreprises figurant sur la liste des exclusions de l'autorité de régulation des marchés publics et délégations des services publics (ARMDS) seront écartés.

Les Candidats doivent avoir une adresse complète, fixe et vérifiable, sous peine de rejet de leurs manifestations d'intérêts.

Par ailleurs aucun dossier ne sera recevable sans mention de la spécialité pour laquelle le candidat soumet sa manifestation d'intérêt.

Aucun dossier de candidature ne sera ni totalement ni partiellement retourné, quel que soit l'issue du processus de sélection.

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous pli fermé avec la mention : **MANIFESTATION D'INTERET 2026**, au plus tard le 30 janvier 2026 à 16 heures 00 mn au **secrétariat Général de la Mairie de la Commune Rurale de Danou, sis à Torakoro**

Tel : 79 17 26 61 / 68 86 19 41.

Fait à Torakoro le, 12 janvier 2026



AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Société du Pari Municipal Urbain (PMU-MALI SAEM) N°001/DG-PMU-MALI 2026 du 12 / 01 / 2026

Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) a pour objectif de sélectionner des personnes physiques et morales en vue de constituer au niveau de la société PMU-MALI SAEM une liste (répertoire) des prestataires et fournisseurs potentiels pour les Demandes de Cotation (DC) et les Demandes de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte (DRPCR) conformément à l'article n° 2.4.4.7. **ACHAT EN DESOUS DES SEUILS DE PASSATION DE MARCHES PUBLICS du MANUEL DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES du PMU-MALI et du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public.**

Les marchés concernés par l'AMI sont les suivants :

1. Mobiliers et matériels de bureau ;
2. Matériels et consommables informatiques ;
3. Matériel de froid ;
4. Articles de quincaillerie
5. Entretien et réparation des véhicules et groupes électrogènes ;
6. Fournitures de bureau ;
7. Produits alimentaires ;
8. Tous autres travaux, fournitures, prestations de service et prestations intellectuelles.

Le dossier de manifestation d'intérêt, à constituer par les candidats, doit composer :

- Une demande de partenariat adressée au Directeur Général du PMU-MALI.
- La copie certifiée conforme à l'original du Registre du Commerce (RC).
- La copie certifiée conforme à l'original de la Carte d'identification Fiscale (NIF).
- La copie certifiée conforme à l'original de l'agrément pour les entreprises BTP.
- La copie certifiée conforme à l'original du certificat de non faillite datant de moins trois (03) mois.
- La copie certifiée conforme à l'original du quitus fiscal.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 07 février 2026 à 16 h 00 mn, au Secrétariat Général de la Direction Générale de la société PMU-MALI sise à la place de la Liberté, Tél : 20 23 56 11 / 20 23 15 85.

**Le Directeur Général
Fassery DOUMBIA
Chevalier de l'ordre national**